REM FORMATION

11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: Formation Initiale des personnes accédant la ZSAR sans escorte

0 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Pré-requis

Avoir suivi une vérification de ces antécédents judiciaires prévu à l'Art.11.1.1 et 11.1.2 AIM du11/09/2013 et dispositions du IV Art. R213-4-5 du CAC,
Français Lu et écrit et parlé.

Objectifs pédagogiques

Description / Contenu

Formation obligatoire pour circuler sans escorte en zone de sûreté à accès réglementé, à suivre à votre rythme sur ordinateur.

Formation badge aéroportuaire 11.2.6.2 en e-learning : accès sans escorte aux zones de sûreté (ZSAR)

Cette formation en ligne est obligatoire pour obtenir un badge aéroportuaire (titre de circulation aéroportuaire, badge rouge) et accéder sans escorte à la zone de sûreté à accès réglementé d'un aéroport : Roissy Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget ou tout autre aéroport français. Elle répond au paragraphe 11.2.6.2 du règlement européen 2015/1998 et son programme est validé par la DGAC.

Elle s'adresse à toute personne dont l'activité exige un badge aéroportuaire : agents de piste, agents de fret, chauffeurs, personnels de nettoyage, de maintenance, de restauration à bord, intérimaires, sous-traitants et prestataires intervenant côté piste ou en zone réservée.

Programme de la formation (3 heures + évaluation de 30 minutes)

1. La menace sur l'aviation civile : les actes d'intervention illégale, les attentats et les menaces actuelles, la menace interne et la radicalisation, la culture de sûreté sur le lieu de travail.

2. L'organisation de la sûreté aéroportuaire : la réglementation européenne et française, les acteurs (DGAC, exploitant d'aéroport, police, douane, gendarmerie), les obligations et responsabilités de chaque titulaire d'un badge.

3. Le badge aéroportuaire : les différents titres de circulation, les zones et les couleurs, les règles de port et d'usage, la perte et le vol, les sanctions en cas de manquement.

4. Le contrôle d'accès et l'inspection-filtrage : le fonctionnement d'un poste d'inspection-filtrage, le passage des personnes, des véhicules et des objets, les règles d'accès à la zone de sûreté à accès réglementé.

5. Les articles prohibés : les objets interdits en zone de sûreté, comment les reconnaître, comment réagir face à un objet suspect ou un comportement anormal.

6. Les procédures de notification : à qui signaler un incident de sûreté, comment le faire, et les sanctions encourues par les personnes physiques en cas de non-respect des règles.

7. Évaluation finale en ligne : QCM, note minimale de validation 12/20, puis délivrance de l'attestation de formation sûreté nécessaire à la demande de badge.

Comment se déroule la formation en ligne : vous recevez vos accès par e-mail, vous suivez les modules à votre rythme sur ordinateur, tablette ou téléphone, avec 30 jours pour terminer. Vous n'êtes jamais seul : l'équipe REM Formation est joignable par téléphone au 01 49 19 81 79, et si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez venir suivre la formation dans nos locaux à Roissy-en-France.

Validité : 3 ans. La formation périodique 11.2.6.2 est à suivre avant l'échéance pour conserver le badge.

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM (Questionnaire à Choix Multiples) avec note minimale de validation 12/20

VALIDITE DE LA FORMATION
3 ans ou dans les cas où les compétences n'ont pas été exercées pendant plus de six mois avant la reprise de la fonction de sûreté, ou dans le cadre de compétences nouvelles ou étendues, conformément au §11.4.2 du règlement européen n°2015/1998
Durées et périodicités minimales des formations périodiques : 2h30

Modalités Accessibilité

Délais d'accessibilité à la formation: Réponse à votre demande d'inscription dans les 24H après réception (Inscription automatique, Email ou téléphonique).

Merci de contacter notre secrétariat au 01 49 19 81 79 si vous êtes en situation de handicap.
Le centre de formation REM dispose de locaux accessibles aux personnes en situation de handicap moteur pour les formations en présentiel. (Salle de formation en Rez de chaussée).

Profil du / des Formateur(s)

Qualification du Formateur en Sûreté:
Formateur qualifié ou certifié par l'Aviation civile française

07/11/2026